

**POLITIQUE D'ACTION SOCIALE  
DU GROUPE TINSA**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1. Introduction**
- 2. Champ d'application**
- 3. Objectifs de l'action**
- 4. Domaines d'action**
- 5. Types de contributions sociales**
- 6. Le bénévolat d'entreprise**
- 7. Mécanismes de contrôle et d'approbation**
- 8. Diffusion et communication**

## 1. Introduction

Au sein du groupe Tinsa, conformément à notre engagement ESG (environnement, social et gouvernance), nous sommes déterminés à contribuer au développement des communautés dans lesquelles nous opérons, en promouvant le progrès économique et social et en soutenant les groupes les plus vulnérables. Notre objectif est de parvenir à une société plus juste, engagée dans le développement durable, et d'accroître l'impact positif généré dans la communauté.

## 2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les employés, entités juridiques et unités commerciales qui composent le groupe Tinsa. L'application de la politique peut être étendue à toute autre partie prenante liée au groupe Tinsa lorsque cela s'avère approprié pour la réalisation des objectifs définis dans la présente politique.

## 3. Les objectifs

Grâce à notre politique d'action sociale, nous cherchons à établir un cadre commun pour guider nos efforts en vue d'avoir un impact positif sur la société en participant à des initiatives sociales pertinentes et en promouvant la responsabilité sociale parmi les parties prenantes.

À cette fin, le groupe Tinsa s'est fixé les objectifs suivants :

- **Renforcer l'engagement communautaire** : nous nous efforçons de participer activement au développement économique et social des communautés locales, en comprenant leurs besoins et en contribuant à l'amélioration de leur qualité de vie.
- **Contribuer au bien-être social** : nous cherchons à contribuer au bien-être social en soutenant des initiatives de solidarité qui permettent le développement et le bien-être des groupes les plus vulnérables.

La réalisation de ces objectifs est axée sur le soutien de trois **causes principales** liées à notre activité commerciale et à notre stratégie ESG, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) approuvés par les Nations unies dans le cadre de son Agenda 2030 :

- **Bâtiments durables** : promouvoir les pratiques d'efficacité énergétique dans les immeubles de bureaux et résidentiels, offrir des produits et services liés à la durabilité, sensibiliser et promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement, conformément à l'ODD 11 "Villes et communautés durables".
- **Logement décent** : collaborer à des initiatives sociales qui facilitent l'accès à un logement décent pour les groupes les plus vulnérables, en contribuant au progrès social des communautés dans lesquelles nous opérons, conformément à l'ODD 1 Mettre fin à la pauvreté.
- **Éducation et formation** : promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine du logement pour les groupes les plus défavorisés, en facilitant le processus d'acquisition, d'évaluation et d'appréciation du logement, conformément à l'ODD 4 Éducation de qualité.

#### 4. Les domaines d'action

Pour atteindre les objectifs fixés, le groupe Tinsa s'appuie sur une série d'actions prioritaires qui se concentrent principalement sur les points suivants :

- **L'investissement communautaire**, qui consiste à allouer des ressources financières et humaines pour soutenir des programmes et des projets sociaux en faveur des communautés au sein desquelles nous opérons, ce qui peut inclure des dons à des organisations à but non lucratif, le parrainage d'événements communautaires ou le développement de nos propres initiatives.
- **Le bénévolat d'entreprise**, qui encourage et facilite la participation des employés à des activités de bénévolat dans les communautés où nous sommes présents, y compris des journées de bénévolat d'entreprise avec l'allocation de temps de travail pour des activités sociales et la participation à des initiatives de solidarité en faveur de la communauté.

Pour développer ces actions, nous travaillerons avec des organisations à but non lucratif, des associations, des fondations et d'autres acteurs concernés afin de créer des synergies et d'exploiter les ressources et les connaissances pour maximiser l'impact et résoudre efficacement les défis sociaux. Nous créerons des synergies et tirerons parti des ressources et de l'expertise pour maximiser l'impact et relever efficacement les défis sociaux.

De même, afin de garantir la transparence et la responsabilité de nos actions, nous nous engageons à être transparents dans nos initiatives d'action sociale, à mesurer et à rendre compte de l'impact de nos actions et à agir avec intégrité et responsabilité. À cette fin, une série d'indicateurs clés de performance ("Key Performance Indicators" o "KPIs") seront établis pour mesurer l'efficacité et l'impact des activités menées.

#### 5. Types de cotisations sociales

Les contributions sociales du groupe Tinsa à la communauté peuvent prendre trois formes principales :

- **Contributions en temps**, par le biais d'heures de travail rémunérées consacrées au bénévolat d'entreprise par les employés.
- **Contributions en nature**, par le biais de dons de biens de première nécessité à des organisations à but non lucratif.
  - **Contributions en espèces**, par le biais de dons financiers d'un montant spécifique, à des organisations à but non lucratif dans un but exclusivement social, à condition qu'elles répondent aux objectifs définis dans la présente politique. Ces contributions financières, pour autant qu'elles dépassent le montant de mille euros (1 000 €), doivent être approuvées par le Comité des risques et de la réglementation du groupe Tinsa.

Les bénéficiaires des contributions sociales susmentionnées doivent disposer des pouvoirs, compétences et autorisations nécessaires pour mener à bien les activités et services correspondants, et ne doivent pas être disqualifiés ou impliqués dans des procédures judiciaires ou dans toute autre situation susceptible d'entraver l'utilisation du don effectué ou de nuire à la réputation du groupe Tinsa.

## 6. Volontariat d'entreprise

Au sein du groupe Tinsa, nous aspirons à offrir des opportunités de bénévolat d'entreprise aux employés du groupe afin de démontrer notre engagement envers les communautés au sein desquelles nous sommes présents.

Le volontariat d'entreprise a pour objectif et pour principales causes à soutenir celles définies dans la section trois ci-dessus, de sorte que le volontariat d'entreprise et les actions de soutien à la communauté organisées au niveau local par pays ou au niveau mondial doivent être alignés sur ces causes. Le volontariat peut consister en des activités en face à face et en ligne, la priorité étant donnée aux activités en face à face en raison de l'impact plus important qu'elles génèrent au sein de la communauté.

Le groupe Tinsa encourage les employés à participer à des activités de bénévolat d'entreprise, avec un engagement proposé de 6 heures de travail par an, avec la connaissance et l'autorisation préalables du responsable direct de chaque employé afin d'assurer une planification adéquate du travail. À défaut, un système peut également être mis en place pour reconnaître le bénévolat d'entreprise réalisé en dehors des heures de travail.

Au sein du groupe Tinsa, nous encourageons la formulation de propositions locales destinées aux employés de chacun des pays où nous sommes présents. À cette fin, les employés de chaque pays peuvent se présenter comme "ambassadeurs" du programme de volontariat d'entreprise en envoyant un courriel à [esg\\_committee@tinsa.com](mailto:esg_committee@tinsa.com), dans le but de collaborer à la définition et à l'organisation d'activités de volontariat et d'encourager la participation des employés.

Le service de communication et de marketing du groupe et l'ambassadeur du pays où le programme de volontariat d'entreprise doit être mis en œuvre, s'il est nommé, doivent être informés à l'avance de toute activité de volontariat afin d'établir les indications et les considérations appropriées, ainsi que de contrôler, de rendre compte et de communiquer la mise en œuvre de ces activités.

La mise en œuvre d'activités de volontariat d'entreprise se fonde sur les critères suivants :

- Identification des besoins de la communauté
- L'alignement sur les principales causes que nous soutenons au sein du groupe Tinsa.
- La bonne réputation, l'image publique et l'expérience des entités collaboratrices.
- La transparence et la capacité à mesurer les activités de volontariat.

## 7. Mécanismes de contrôle et d'approbation

Le Responsable de développement durable - (RDD) est chargé de contrôler l'application, le développement et le respect de cette politique et de promouvoir les initiatives d'action sociale menées au sein du groupe. Le conseil d'administration de la société mère du groupe Tinsa est responsable de l'approbation de la présente politique d'action sociale et de ses modifications. Le contenu de la présente politique d'action sociale sera réexaminé chaque année afin d'assurer son amélioration continue et son adaptation aux changements internes et externes.

## 8. Diffusion et communication

La communication et la diffusion de la politique d'action sociale relèvent de la responsabilité du responsable du développement durable (RDD), en collaboration avec le département Marketing et Communication, afin de s'assurer que les employés du groupe Tinsa sont effectivement conscients de cette politique. De même, les initiatives d'action sociale menées au niveau local par les différents pays peuvent être diffusées et communiquées à l'extérieur.

Version	Document	Responsable	Organisme d'approbation	Date d'approbation
V1	Approbation de la politique d'action sociale	Responsable du développement durable (RDD)	Conseil d'administration	